

Groupe Montagne
102, chemin De-La-Montagne
1224 Chêne-Bougeries

Mairie de Chêne-Bougeries
A l'att. de M. J.-M. Karr, maire
Route de Chêne 136
Case postale 160
1224 Chêne-Bougeries

Chêne-Bougeries, le 25 avril 2018

Concerne : sécurité des piétons

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, puisque vous avez bien voulu vous joindre à notre récente assemblée générale, et nous vous en remercions vivement, le Groupe Montagne est en relation avec le propriétaire et ses mandataires concernant les aménagements extérieurs de nos immeubles.

Parmi ces aménagements, nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'accès piétons depuis le trottoir du chemin De-La-Montagne, vers la Coop et nos immeubles (photos ci-jointes).

On peut voir chaque jour des enfants, des personnes (dont beaucoup sont âgées) se frayer un chemin incertain parmi les voitures qui se dirigent vers les différents parkings (celui de la Coop et les deux entrées des parkings des immeubles). En plus des habituels camions de livraisons de la Coop, de nombreux engins se rendent actuellement au chantier du nouveau parking, sans parler des nombreux stationnements sauvages.

Cet espace est donc fortement sollicité et aucunement aménagé pour les piétons et les chemins alternatifs ne sont pas évidents. On peut craindre qu'un accident n'arrive un jour ou l'autre.

C'est pourquoi nous avons demandé à la régie de la Coop, en 2004 déjà, puis à nouveau durant les travaux actuels, une prise en compte des piétons à cet endroit. Pour corroborer cette démarche, nous avons interpellé la régie Livit en novembre 2017, sur recommandation de votre police municipale, afin de marquer un passage sécurisé pour les piétons concernant l'autre accès de nos immeubles, au niveau du no 100. Celui-ci a été fait dernièrement à notre plus grande satisfaction. Cela démontre qu'une solution est également possible pour l'accès à la Coop.

Nous pensons qu'un appui de la commune de Chêne-Bougeries pour notre demande pourrait être bénéfique pour la sécurité des personnes qui doivent emprunter cet accès et serions heureux que vous puissiez entreprendre une démarche en ce sens auprès du propriétaire de l'immeuble de la Coop. Si la police municipale de Chêne-Bougeries souhaite rencontrer le groupe Montagne à ce sujet, nous sommes à votre disposition pour un rendez-vous sur place.

En espérant que vous pourrez donner une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Pour le groupe Montagne

Anne Molnarfi Schmidt Philippe Lemoine

